

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 75 (1972)

**Artikel:** Le conflit de Saint-Imier et la répression anti-anarchiste (1893-1894)

**Autor:** Kohler, François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685208>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONFLIT DE SAINT-IMIER ET LA RÉPRESSION ANTI-ANARCHISTE (1893-1894)

*par François Kohler*

A partir de 1877, on distingue deux tendances divergentes parmi les adhérents de la Fédération jurassienne. D'une part, un courant réformiste qui deviendra majoritaire et se traduira dans les années 1880 par la création d'organisations syndicales ; d'autre part, une minorité qui conserve une ligne anarchiste intransigeante et accepte l'idée de la propagande par les faits. Un épisode dramatique de l'histoire du mouvement ouvrier jurassien nous apporte quelques éléments intéressants concernant la situation de cette tendance minoritaire quinze ans après la disparition de la Fédération jurassienne. Cet événement témoigne de l'existence d'un groupe anarchiste actif à Saint-Imier et des problèmes que cela posa aussi bien au mouvement syndical qu'à la bourgeoisie radicale.

### *La manifestation ouvrière du 29 mai 1893*

Nous sommes au printemps 1893 à Saint-Imier. Un conflit vient d'éclater entre le directeur d'une fabrique de boîtes de montres et son personnel. Après avoir licencié, en mars, une dizaine d'acheveurs qui refusaient d'exécuter un travail supplémentaire non rémunéré, Robert Gygax tenta, en mai, de baisser les salaires et d'engager des ouvriers non syndiqués. Son personnel riposta par une grève. Plusieurs tentatives de conciliation menées par les autorités communales et la Société d'utilité publique avaient échoué. La tension entre le patron et ses ouvriers était à son comble, lorsque le 29 mai, une assemblée populaire convoquée par l'Union ouvrière locale se réunit pour discuter de l'« affaire Gygax ». Aussi la discussion tourna-t-elle court. Une proposition d'aller protester devant la fabrique contre les agissements de ce patron fit rapidement l'unanimité d'un auditoire surexcité. Un cortège d'une centaine de personnes se forma sur-le-champ. Il se dirigea vers la fabrique, dont quelques manifestants brisèrent les fenêtres à coups de pierres. L'intervention du maire et de quelques gendarmes empêcha les ouvriers de pénétrer dans l'usine. Alors que le calme semblait revenir – la plupart des manifestants ayant quitté les lieux –, le Conseil municipal fit sonner l'alarme, car, malgré les injonctions du maire, la foule – des curieux ou des sympathisants –

ne s'était pas dispersée. Vers minuit, tandis que le corps des sapeurs-pompiers prenait position près de la fabrique, manifestants et badauds, alertés par le tocsin, revinrent sur place. Le maire somma en vain la foule de se retirer. Les pompiers actionnèrent alors leurs lances. Aux jets d'eau répondirent des jets de pierres. La bagarre devint générale. Une vingtaine de personnes furent blessées. A deux heures, le calme était rétabli ; à quatre heures, les forces de l'ordre procédaient aux premières arrestations. Une vingtaine d'ouvriers furent incarcérés.

Cette manifestation spontanée, ce mouvement de colère d'ouvriers excédés par l'attitude patronale, ne serait resté qu'un simple fait divers, si la bourgeoisie libérale n'avait pas sauté sur l'occasion pour frapper durement le mouvement syndical et surtout régler leur compte aux anarchistes. Le ton est donné par un article du *Démocrate*, l'organe radical de Delémont, daté du 1er juin 1893 :

« Enfin le cauchemar qui pèse sur Saint-Imier depuis si longtemps vient de se dissiper.

» Quelques meneurs anarchistes, sinistres plagiaires de ceux des pays monarchiques, tenaient en haleine toute la population ouvrière de notre localité. Celle-ci, trompée, aveuglée, presque terrorisée, se laissait conduire par cette bande, au plus grand détriment de ses intérêts et de ceux de l'industrie locale tout entière.

» Hier soir, une assemblée ouvrière était convoquée à la Bierhalle et dirigée par les anarchistes de Saint-Imier et quelques autres arrivés de Chaux-de-Fonds pour la circonstance. Ceux-ci ont réussi à grouper autour d'eux une trentaine d'individus, gens à tout faire, qui se sont rendus, en chantant la *Marseillaise*, devant la fabrique de boîtes de M. Rodolphe Gygax, où ils n'ont rien trouvé de mieux à faire que de briser à coups de pierres toutes les vitres de la maison en proférant des menaces de mort contre le propriétaire.

» L'énergique intervention de la population, secondée par quelques puissants jets d'hydrantes, en empêchant un plus grand désastre, a eu raison de ces écervelés qui se sont dispersés, non sans laisser quelques traces sanglantes de leur criminelle équipée.

» La population ouvrière a poussé ce matin un grand soupir de soulagement en apprenant que la police avait, dès le point du jour, procédé à l'arrestation des principaux meneurs et fauteurs de l'émeute, entre autres le chef de la bande, le compagnon Alcide Dubois, l'homme aux « fadaises légales » des assises de Neuchâtel.

» Leur règne est fini et bien fini. Les ouvriers, circonvenus par eux, ont vu leurs yeux se dessiller et reconnaissent enfin leur erreur et leur aveuglement. »

De cet article, deux éléments ressortent nettement : l'« émeute » est le résultat d'un complot ourdi par quelques anarchistes ; il existe une opposition entre la population ouvrière locale et ces derniers. On peut écarter la thèse du complot qui ne résiste pas à l'analyse. Il est plus intéressant d'esquisser un portrait de ces dangereux anarchistes et de s'arrêter brièvement à la question soulevée par la seconde affirmation : les rapports entre anarchistes et organisations syndicales. Pour terminer, on replacera le jugement qui suivit dans le climat de l'époque.

### *Les anarchistes*

Parmi les ouvriers arrêtés, quatre ne cacheront pas leurs convictions libertaires : Alcide Dubois, Ernest Droz, Jules Coullery et Alexis Meyrat. Il s'agit certainement des principaux disciples de Bakounine et de Kropotkine à Saint-Imier. A la différence de Meyrat et Coullery, trop jeunes à l'époque, Ernest Droz et Alcide Dubois sont d'anciens membres de la Fédération jurassienne. Alcide Dubois mérite qu'on le présente brièvement, non seulement parce qu'il est considéré comme le « chef de la bande », mais aussi parce qu'il est une des figures les plus attachantes du mouvement ouvrier jurassien. Le correspondant d'un quotidien lausannois le décrivait comme « une sorte de Lantier élégant, beau parleur ». Cet ouvrier emboîteur de 37 ans, originaire des Enfers, petite commune des Franches-Montagnes, militait depuis près de vingt ans. Il comptait parmi les héros de la manifestation du drapeau rouge à Berne le 18 mars 1877. On peut se faire une idée de ses convictions politiques par la lecture du manifeste, paru à Genève en 1892 et intitulé « Les anarchistes et ce qu'ils veulent », qu'il était chargé de diffuser dans le Vallon. Sous la forme d'un dialogue entre deux ouvriers, les auteurs de cette brochure démontraient l'inanité du réformisme et la nécessité de la révolution sociale ; ils y exposaient le fonctionnement général de la société communiste-anarchiste et terminaient par un appel à la révolte, à l'abandon du terrain politique et aux actions illégales. Sans renier son idéal anarchiste, Dubois fut, au dire de Schwitzguébel, un auxiliaire très utile pour la fondation des syndicats. Il fut membre du comité central de la Fédération des remonteurs, repasseurs, emboîteurs fondée en 1886. On le retrouve également au sein du comité d'initiative qui fut à l'origine de la constitution de l'organisation de l'Union ouvrière de Saint-Imier en 1891. Le cas de Dubois pourrait nous laisser croire qu'il n'existait pas de problème entre anarchistes et syndicalistes et que les radicaux s'efforçaient en pure perte de dresser les uns contre les autres.

## *Rapports entre anarchistes et syndicalistes*

Une dizaine de jours après la manifestation, l'*Ouvrier horloger* (10 juin 1893), dans des considérations sur les causes des incidents, ne cache pas l'attitude de défiance adoptée par les milieux syndicaux à l'égard des anarchistes, surtout depuis que ces derniers avaient renoncé à leur isolement pour pénétrer dans les syndicats afin de détacher les ouvriers de la voie réformiste et parlementaire :

« Les syndicats ouvriers virent le jour, desquels toutefois les jeunes enthousiastes (...) aux tendances anarchistes restèrent à l'écart en tournant en ridicule les efforts de ces syndicats tendant à mettre un terme aux baisses continuelles des salaires. Cela ne détourna toutefois pas les syndicats ; ils laissèrent tout tranquillement les anarchistes de côté et suivirent le chemin qu'ils s'étaient tracé.

» Cet anarchisme était par conséquent tout à fait inoffensif.

» Un changement s'opéra alors dans la tactique des anarchistes ; l'organe central, la *Révolution*, recommanda à ses jeunes de prendre une part active à la vie des syndicats, de chercher à gagner de l'influence sur les syndicats ouvriers, d'y introduire leurs idées et de gagner ainsi des adhérents.

» Cela arriva, et l'anarchisme dans le Jura prit ainsi un caractère plus dangereux.

» Dans les grands centres leur influence resta nulle, mais ils surent adroitement, dans les petits, gagner les fonctions dirigeantes dans les sociétés ouvrières et déloger l'opposition ou l'anéantir. »

D'autre part, selon la *Solidarité horlogère* du 29 juillet 1893, l'assemblée populaire organisée le 22 juillet pour relancer l'action des organisations atteintes par les événements du 29 mai « prit rapidement l'allure d'une manifestation contradictoire entre les camarades qui luttent sur le terrain légal et certains représentants de Chaux-de-Fonds et Saint-Imier qui se placent sur le terrain des tendances anarchistes ».

L'assemblée vota une résolution dans laquelle elle regrettait les événements du 29 mai, affirmait sa solidarité avec les victimes et développait un programme réformiste. « En acceptant cette résolution, écrit le correspondant de l'organe syndical, l'assemblée a clairement donné à entendre qu'elle préfère des réformes pratiques à des chimères et qu'elle cherche à se soustraire à l'influence désastreuse que les éléments anarchistes exercent sur la population ouvrière. »

De leur côté, les anarchistes, bien que membres, ne se privaient pas de critiquer sévèrement l'action des syndicats :

« Les syndicats ouvriers présentent en général un triste tableau. On voit une masse de travailleurs groupés inconsciemment, sans but

largement social ; au contraire, souvent les idées les plus mesquines et étroites y sont approuvées, tandis qu'à la tête de ces groupements, quelques ambitieux intriguent avec les bourgeois pour décrocher un mandat ou une fonction quelconque. »

Cette critique, empruntée au manifeste susmentionné, ne portait pas sur le principe des syndicats. Les anarchistes les considéraient comme nécessaires ; ils leur assignaient un rôle important dans la perspective de la Révolution : c'est eux qui devraient mettre en mouvement tous les moyens de production après l'expropriation de la bourgeoisie.

« C'est pourquoi, ajoutaient-ils, il faut que les groupements ouvriers se pénètrent des idées libertaires, qu'ils deviennent des foyers de discussion, des centres d'éducation sociale, permettant à tous les travailleurs de s'instruire et d'avoir connaissance de leurs droits ».

Au lieu de dissocier ces deux tendances, la politique de répression qui suivit la manifestation de Saint-Imier était plutôt de nature à renforcer la solidarité ouvrière.

### *La répression anti-anarchiste*

Les ouvriers arrêtés, anarchistes ou pas, restèrent en prison deux mois. Pendant ce temps un juge d'instruction extraordinaire, le président du tribunal de La Neuveville, fut chargé de mener une enquête. Cette dernière aboutit à l'inculpation de 28 ouvriers qui comparurent devant la Cour d'assises du Jura à Delémont du 23 avril au 2 mai 1894. Les peines prononcées furent très lourdes : Alcide Dubois, Jules Coullery, Ernest Droz et Alexis Meyrat, qui développèrent le programme anarchiste devant les jurés, furent condamnés à 10 mois de détention correctionnelle, Rodolphe Moser à 9 mois, Emile Flotron, président de l'Union ouvrière, à 7 mois, les autres à des peines allant de 7 mois à 8 jours. On ne leur déduisit qu'un mois de préventive. Le jury leur imputa les frais du procès, plus des indemnités à Robert Gygax et à la municipalité de Saint-Imier. Ils furent incarcérés immédiatement.

Ce jugement, dont la sévérité surprit les contemporains, fut ressenti par les ouvriers comme un jugement de classe. Ne correspondait-il pas aux vœux exprimés aussi bien par les parties civiles – le Conseil municipal de Saint-Imier et le fabricant Robert Gygax – que par le ministère public et par la presse radicale ? Tous ces représentants de la bourgeoisie libérale demandaient une punition exemplaire afin de « rassurer l'opinion publique », ce qui signifiait en clair : « rassurer les fabricants et les propriétaires ». Le procureur fut

suffisamment explicite. Il demanda énergiquement la condamnation des coupables, car, selon lui, « il n'y a pas seulement ici l'affaire Gygax en cause, mais la sécurité des citoyens et la liberté du travail » (*Démocrate* 2. 5. 1894).

Il fallait faire un exemple, briser les reins aux syndicalistes afin de prévenir toute nouvelle atteinte à la propriété. D'où la sévérité des peines. Mais cela n'explique pas pourquoi on a frappé plus lourdement les anarchistes que les autres, alors que le procès n'a pas pu faire la preuve que la manifestation leur était imputable. Pour comprendre la sévérité de ce jugement, il faut resituer le procès dans son contexte.

D'une part, la manifestation de Saint-Imier et son épilogue judiciaire coïncidaient avec l'« ère des attentats anarchistes » en France : Ravachol en 1892, Vaillant en 1893 ; Emile Henry comparait devant les assises de la Seine à la même date que les anarchistes jurassiens (27 et 28 avril). Pour l'opinion publique, un anarchiste était un terroriste, sinon de fait, du moins en puissance. La presse bourgeoise contribuait à l'entretien de ce sentiment de réprobation vis-à-vis des anarchistes.

D'autre part, en Suisse, la lutte contre les menées anarchistes était à l'ordre du jour. Les Chambres fédérales venaient d'adopter, le 12 avril 1894, un projet de loi sur les délits contre la sûreté publique qui visait particulièrement les anarchistes. Dans le canton de Berne, le Käfigturmkrawall du 19 juin 1893, survenu quinze jours après Saint-Imier, avait suscité des réactions. Le Conseil-exécutif avait décrété l'interdiction des « exhibitions » du drapeau rouge le 26 juillet 1893. Alors que Dubois et ses compagnons comparaissaient devant la cour d'assises du Jura, celle du Mittelland s'appêtait à prononcer de lourdes peines contre les participants au Käfigturmkrawall.

Ces quelques considérations sur la situation des anarchistes de Saint-Imier n'épuisent pas le sujet. Elles ne visent qu'à fournir quelques points de repère à qui s'intéresse à l'héritage de la Fédération jurassienne et aux influences qu'elle a pu avoir sur le développement du mouvement ouvrier jurassien.